



LES ACHATS DANS UN CONTEXTE POST COVID-19

COMMENT REVENIR DANS UNE SITUATION DE NORMALITÉ CONTRACTUELLE ET MANAGER LES RISQUES FOURNISSEURS ?

Les pratiques achats des structures de l'Économie sociale et solidaire ont beaucoup évolué ces dernières années et la question de l'élaboration et de l'exécution des contrats, notamment avec la qualification des structures privées non lucratives en pouvoir adjudicateur, est encore plus manifeste dans un contexte de crise sanitaire.

Cette formation se réfère à la diversité des situations contractuelles d'achats qui peuvent résulter de la période de l'état d'urgence sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19 : d'une part les problématiques liées aux ruptures d'approvisionnement

et aux moyens d'y remédier, d'autre part les conséquences de l'épidémie dans l'exécution des contrats en cours.

S'adressant tant aux personnes qui appliquent la commande publique que le droit commun des contrats, cette formation permettra aux participants de formuler les problématiques contractuelles. Afin, de bien sécuriser d'acte d'achats, la formation abordera également les questions autour de l'anticipation des risques fournisseurs.

OBJECTIFS

- Analyser l'adaptation du processus des achats dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
- Identifier les modalités de mise en œuvre dans la passation d'un contrat
- Repérer les leviers juridiques permettant un retour à la normale de l'exécution des contrats

CONTENU

Présentation des différentes caractéristiques contractuelles

- Le caractère privé des contrats du secteur privé non lucratif
- La réforme des contrats de 2016 et la définition de la force majeure
- Le droit de la commande publique : l'urgence impérieuse

Les achats et le Covid-19

- Contractualisation dans l'urgence : les bons réflexes
- Travail des besoins : élaboration des cahiers des charges relatifs à des produits en tension après la crise
- Pallier le risque d'approvisionnement : les outils contractuels au service d'une stratégie de management des risques
- Les stratégies achats à mettre en œuvre via le choix des procédures : procédure d'urgence, accord-cadre, multi-attributaires
- Les problématiques d'exécution : sort des marchés conclus sans mise en concurrence pendant l'épidémie, durée des contrats en cours, reprise des procédures



16 octobre 2020



Paris



316€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Connaissance de base du processus achats et des contrats

PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsables achats
- Directeurs achats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- apports jurisprudentiels et méthodologiques
- exercices pratiques
- analyse des risques

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans les marchés
- Responsable dispositif achats FEHAP